

Financement durable de la chaîne d'approvisionnement

Grâce aux services bancaires personnalisés et à la puissance de notre réseau, acheteurs et fournisseurs peuvent atteindre leurs objectifs de développement durable.



Quels défis devez-vous relever en tant qu'acheteur ou fournisseur tout au long de l'établissement d'une chaîne d'approvisionnement plus durable?

Acheteur

- ◆ Comment collaborer efficacement et aider les fournisseurs à améliorer les pratiques de développement durable.
- ◆ Comment reconnaître et récompenser les réalisations des fournisseurs en matière de développement durable.

Fournisseur

- ◆ Accès à du financement pour le paiement rapide des comptes clients afin de répondre aux besoins de fonds de roulement afin de devenir plus durable.
- ◆ Détail de ce qu'il faut savoir au sujet des incitatifs financiers offerts.

Pourquoi utiliser les produits relatifs à une chaîne d'approvisionnement durable?



Réputation :

Acquérir une réputation favorable et une valeur de marque positive en ce qui a trait aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) en démontrant des améliorations en matière de développement durable au sein de la chaîne d'approvisionnement.



Réduction de l'impact climatique :

Réduire les répercussions climatiques de votre chaîne d'approvisionnement en incitant les fournisseurs à apporter des améliorations en matière de développement durable.

- ◆ **En tant qu'acheteur, vous pouvez stimuler le rendement de vos fournisseurs** en matière de développement durable au moyen de solutions de financement pour la chaîne d'approvisionnement assorties de conditions privilégiées¹.
- ◆ **En tant que fournisseur, vous serez encouragé** à lier la tarification d'une solution de fonds de roulement à votre cote ou certification de développement durable.

Quels sont les principaux avantages?

Pour les acheteurs



Développement durable :

- ◆ Accélérer l'atteinte des objectifs de développement durable de la chaîne d'approvisionnement.
- ◆ Atténuer les risques d'atteinte à la réputation.



Approvisionnement :

- ◆ Renforcer la résilience de la chaîne d'approvisionnement et réduire le risque lié aux fournisseurs.
- ◆ Améliorer les relations avec le fournisseur.
- ◆ Démultiplier les résultats en intégrant l'écosystème d'approvisionnement dans la stratégie de développement durable.
- ◆ Maintenir l'uniformité dans la chaîne d'approvisionnement.



Trésorerie :

- ◆ Optimisation du fonds de roulement².
- ◆ Améliorer la réduction et la gestion des coûts.

Pour les fournisseurs



Développement durable :

- ◆ Respecter les exigences de l'acheteur en matière de développement durable, ce qui, par ricochet, peut accroître les activités commerciales.



Approvisionnement :

- ◆ Maintenir une relation positive avec l'acheteur.
- ◆ Attirer un plus grand nombre d'acheteurs en démontrant un engagement à intégrer des pratiques commerciales durables.



Trésorerie :

- ◆ Favoriser les investissements potentiels dans le développement durable en ayant accès à du financement pour l'achat des comptes clients.
- ◆ Améliorer le rapport coût-efficacité et la rentabilité grâce à de meilleurs taux de financement.

Vous voulez en savoir plus?

Communiquez avec votre gestionnaire de relations bancaires de la HSBC pour en savoir plus sur les options offertes par la chaîne d'approvisionnement durable afin de répondre aux besoins de votre entreprise ou consultez le site business.hsbc.ca/fr-ca/sustainable-finance.

Publié en septembre 2021

¹ Il incombe à l'acheteur de déterminer les cotes de conformité des fournisseurs en matière de développement durable.

² Le traitement comptable relatif à une structure de financement de la chaîne d'approvisionnement varie en fonction de nombreux facteurs, dont les caractéristiques et les habitudes de l'acheteur ou du fournisseur. Il vous incombe d'obtenir des conseils comptables, fiscaux, juridiques et autres auprès de professionnels avant de mettre en œuvre une structure de financement du commerce, de la chaîne d'approvisionnement ou des comptes clients.

© Banque HSBC Canada, 2021. Tous droits réservés. Aucune partie du présent document ne peut être reproduite, conservée, distribuée ou transmise sans l'autorisation écrite préalable de la Banque HSBC Canada.

Ce document est publié par la Banque HSBC Canada (la «HSBC») à titre de référence et d'exemple seulement. Il ne saurait constituer une offre ou un conseil d'achat ou de participation à une opération avec la HSBC ou l'une de ses filiales ou sociétés affiliées. De plus, certains produits et services offerts par la HSBC et ses filiales et sociétés affiliées sont assujettis à une approbation de crédit.

Le présent document comprend de l'information provenant de tiers que la HSBC juge fiable, mais qu'elle n'a toutefois pas soumise à une vérification indépendante. Tous les renseignements contenus dans ce document (entre autres sur les produits, les conditions, les prix, les prévisions, les influences du marché et la politique de la HSBC) peuvent être modifiés de temps à autre sans que la HSBC soit obligée de vous en aviser. La promotion et la vente de ces produits sont assujetties à la réglementation locale dans chaque territoire.

La HSBC veille à ce que les renseignements contenus dans ce document soient à jour, exacts et complets à la date de publication, mais ne peut le garantir et, par conséquent, ne fait aucune déclaration (explicite ou implicite) à cet effet. La HSBC n'assume aucune responsabilité – exclue par ailleurs dans toute la mesure permise par la loi – pour toute perte directe ou indirecte découlant de l'utilisation des renseignements contenus dans ce document ou de la confiance qui leur est accordée par une personne. Il vous incombe d'effectuer votre propre évaluation des produits mentionnés dans ce document. La HSBC vous recommande, avant de prendre toute décision ou mesure qui pourrait avoir une incidence sur vous ou votre entreprise, de consulter des professionnels compétents pour obtenir des conseils financiers, juridiques, comptables, fiscaux ou autres qui sont appropriés.

«HSBC» est une marque de commerce de HSBC Holdings plc, utilisée par la HSBC et ses sociétés affiliées en vertu d'une licence.